

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice : .....33

Présents : .....31

Votants : .....33

Date de convocation : 31 mars 2014

Date d'affichage du compte-rendu: 11 avril 2014

**2ème CONSEIL MUNICIPAL DE L'ANNEE**

**COMPTE-RENDU ET PROCES  
VERBAL DE LA SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 4 AVRIL 2014**

L'an deux mille quatorze, le 4 avril à 18H30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Robert CHABAUD, 1er adjoint, représentant Monsieur Jacques MAGNE, maire sortant.

**Étaient présents :**

Monsieur Bertrand BARRAUD, Monsieur Marc JAMON, Madame Florence DUBESSY, Monsieur Ulrich BRONNER, Madame Isabelle GAUTHIER, Madame Martine VARISCHETTI, Monsieur Yann BAUJARD, Madame Juliette DESCOUTEIX-GENILLIER, Monsieur Michel NICOLLET, Monsieur Michel BLANJARD, Madame Danièle ALETON, Madame Brigitte PAILLONCY, Monsieur Jean-Pierre DE MULDER, Madame Annick BARRE, Monsieur Jean-Marc MONIER, Monsieur Jean-Luc BATAILLE, Monsieur Luc SALVINI, Monsieur Vincent MARUCA, Monsieur Frédéric TEDESCHI, Madame Isabelle BOURBON, Madame Sandra PETEILH, Madame Corinne GIRAUD, Madame Marie COSTON, Madame Lucie MAHE, Madame Françoise CHAUVIERE, Monsieur Daniel DELARBRE, Madame Maria LANCRENON, Monsieur Christophe NECHAOUNI, Madame Hélène FOURVEL-PELLETIER, Monsieur Laurent PRADIER, Monsieur Dominique MOREL,

formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés :**

Monsieur Christian KAROUTZOS représenté par Monsieur Bertrand BARRAUD, Monsieur Jacques MAGNE représenté par Madame Françoise CHAUVIERE.

**A été désigné secrétaire de séance :** Madame Lucie MAHE

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Robert CHABAUD, Premier Adjoint sortant.

Il procède à l'appel des conseillers nouvellement élus.

Il fait la déclaration suivante :

« Je salue les nouveaux élus ; je salue également le public. Malheureusement, la salle est trop petite pour que tout le monde puisse profiter de ce moment important.

Personnellement, ma dernière mission est de passer un relais républicain dans les meilleures conditions possibles. C'est la première fois que je m'assois dans le fauteuil de Monsieur le Maire.

Le rituel c'est de lire la liste des élus présents et c'est ensuite passer le relais au doyen Monsieur BLANJARD.

La République continue quel que soit le résultat des élections. Je me permets un peu de liberté non pour accuser ou regretter, mais dire les choses vraies.

La gauche, mon équipe, a été battue à Issoire et elle a été battue très largement, nous avons pris une raclée, je le reconnais.

Je trouve le vote injuste car l'équipe a bien travaillé et en particulier sur la gestion de la ville d'Issoire. On ne remet pas les choses en cause, je respecte le choix qui a été fait.

La seule lacune en définitive c'est la Communauté de Communes où il y a eu des manques flagrants. La communication sous la responsabilité du Président de la Communauté de Communes a été affreuse et amène le résultat que vous savez.

Je souhaite que les choses continuent à bouger, s'améliorent. C'est ce que je peux souhaiter à cette nouvelle équipe. Il y aura toujours la présence de mes camarades à vos côtés.

Issoire c'est important et la Communauté de Communes c'est encore beaucoup plus important. Toutes les équipes se sont engagées pour que le Président de la Communauté de Communes soit issoirien et je m'en réjouis.

La majorité qui présentera un candidat à Issoire sera soutenue, Cependant, la loi a fait en sorte qu'il y est un partage de voix (14 pour Issoire, 14 pour les autres communes).

Tout n'est pas forcément gagné.

Je suis rassuré que la droite gagne à Issoire car elle a quelques amitiés dans quelques petites communes qui pourraient permettre que les choses basculent.

Nous avons été des concurrents avec Monsieur BARRAUD au Conseil Général, nous avons 2 remplaçantes. La mienne est en place. Celle de Monsieur BARRAUD est au Broc et a quelques devoirs.

J'ai cru comprendre que des pourparlers avaient été engagés pour la Direction générale des services. Si cela est vrai, je salue la décision prise d'avoir un même directeur général des services entre Issoire et la Communauté de Communes. C'est un moment important, il faut une fusion complète et celle-ci est amorcée avec ce mouvement. Il faut que les services suivent.

Des choses ont été dites dans la campagne ; je souhaite que l'on partage un maximum de responsabilités avec les petites communes et qu'on accélère la fusion avec les Côteaux de l'Allier.

Je vous souhaite de réussir, on ne peut pas revivre ce qui a été vécu. Pendant 4 ans, on a assisté à une association de marchandage avec des euros pour des travaux, y compris au delà de la Communauté d'Issoire.

Je crois que cela doit changer en partageant les choses communautaires le plus rapidement possible.

Enfin, je voudrais parler du personnel. Le personnel communal est inquiet dans ces périodes de changement, c'est le cas à chaque fois.

Lorsque nous sommes arrivés aux responsabilités, nous n'avons pas fait le ménage. Je souhaite effectivement que les choses restent à peu près en place. En définitive, des recrutements ont été faits mais il n'y a jamais eu de recrutements politiques.

Cela veut dire que les gens qui sont dans les services sont là pour travailler ; ils ont travaillé pour notre compte mais ils travailleront demain pour cette nouvelle équipe.

Monsieur Robert CHABAUD déclare les membres du Conseil Municipal présents et absents, nouvellement élus, installés dans leurs fonctions.

Monsieur Michel BLANJARD, le plus âgé des membres présents du Conseil Municipal, prend la présidence de l'Assemblée. Il procède à l'appel nominal des membres du Conseil, dénombre 31 conseillers municipaux présents et constate que la condition du quorum posée à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales est remplie.

Madame Lucie MAHE est désignée en qualité de secrétaire.

Le Conseil Municipal constitue un bureau en désignant deux assesseurs : Madame CHAUVIERE et Madame ALETON.

Il est ensuite procédé à l'élection du Maire dont les résultats ont été consignés comme il suit :

2 candidats se déclarent : Monsieur BARRAUD et Monsieur PRADIER.

|                                                 |    |
|-------------------------------------------------|----|
| Nombre de votants                               | 33 |
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne         | 33 |
| Nombre de bulletins déclarés nuls par le bureau | 6  |
| Nombre de suffrages exprimés                    | 27 |
| Majorité absolue                                | 14 |

Ont obtenu :

|                           |         |
|---------------------------|---------|
| Monsieur Bertrand BARRAUD | 25 VOIX |
| Monsieur Laurent PRADIER  | 2 VOIX  |

Monsieur Bertrand BARRAUD ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire et est immédiatement installé.

Il fait la déclaration suivante :

« Monsieur le Conseiller Général,  
Mesdames messieurs les élus,  
Issoiriennes, Issoiriens,

Je remercie M. Robert CHABAUD d'avoir ouvert la séance de ce conseil municipal et M. Jacques MAGNE, absent ce soir mais que j'ai rencontré il y a peu, lors d'un RDV républicain, pour réaliser, dans un esprit de franchise réciproque, la passation des dossiers importants de la commune.

Permettez-moi de remercier, à l'occasion de cette investiture, mes parents qui m'ont inculqué de solides et justes valeurs et surtout le goût de la Politique, dans son sens le plus noble.

Remercier aussi ma famille, mon épouse, mes enfants qui vivent au quotidien et soutiennent avec constance mon engagement politique, long de près de 20 ans. Leur regard externe, critique, indépendant, bienveillant me fut parfois d'un immense secours, notamment dans les périodes difficiles de cet engagement. Je ne l'oublie pas !

Je remercie enfin Michel BLANJARD d'avoir présidé l'installation de ce nouveau conseil municipal.

C'est un moment solennel qui marque la fin de la campagne électorale, période fondamentale sur le plan démocratique qui permet un large débat entre les différentes listes mais qui se double parfois d'exagérations voire d'outrances verbales.

C'est un moment solennel qui marque le début de l'action au service de nos concitoyens, le retour à l'apaisement des cœurs et des âmes, à des comportements plus naturels, à un dynamisme vertueux.

« Servir Issoire et tous ses habitants », c'est bien là l'essence même de notre engagement et l'essentiel de ce qui nous réunit ce soir.

6793 Issoiriennes et Issoiriens se sont déplacés à l'occasion de cette échéance électorale pour accomplir leur devoir citoyen.

Ce taux de participation de plus de 67%, traduit l'intérêt des habitants d'Issoire pour leur ville mais aussi leur capacité à se mobiliser, dès lors qu'il s'agit de s'engager et d'engager l'avenir d'Issoire.

Je remercie les 46% d'électeurs qui ont fait le choix de nous accorder leur voix. C'est pour nous, élus, un socle de confiance, un socle de légitimité mais aussi de responsabilité.

Les électrices et les électeurs dans leur grande majorité ont choisi un projet. Je tiendrai mes engagements, mais ce 30 mars, je le répète haut et fort, il n'y a eu qu'un vainqueur : Issoire !

Je tiens à remercier l'ensemble de mes collègues colistiers qui par leur vote me font l'honneur de me confier la responsabilité de Maire d'Issoire.

En effet, ce soir et pour les prochaines années, je ne suis plus tête de liste. Je suis de fait et par la voix des urnes, le maire de tous les habitants d' « Issoire la belle » !

**- un maire qui sera accessible, disponible, à l'écoute de chacun ;**  
**- un maire attaché à l'exigence démocratique, à l'exemplarité des élus et déterminé à inscrire son action dans le quotidien ;**  
**- un maire convaincu des vertus du pluralisme. Je veux assurer l'opposition de ma volonté de la voir jouer pleinement son rôle et je souhaite qu'entre nous aient lieu des débats constructifs, respectueux et bien évidemment sans haine.**

Cette écharpe tricolore que je porterai, à l'avenir, avec beaucoup de fierté et d'humilité, représente le triptyque – Liberté, Egalité, Fraternité - auquel je suis profondément attaché.

Elle me fait également prendre conscience de l'ampleur de la tâche à accomplir et de mes devoirs vis-à-vis de la population d'Issoire, maintenant que j'accède à la plus haute charge de notre commune.

L'engagement d'élu est une Aventure Humaine où l'Humain est au centre de tout !

Dès mes 1<sup>ers</sup> engagements au service d'Issoire en tant qu'adjoint aux Sports de Pierre Pascallon (pour lequel j'ai une pensée forte ce soir, vous le comprenez bien), j'ai compris que la collectivité, au travers de la puissance publique et du vecteur associatif, pouvait œuvrer dans le sens de l'égalité des chances et d'une plus grande justice sociale.

Le sport, véritable école de la vie permet d'entretenir les vraies valeurs de solidarité, d'effort, de générosité et de lien social. Ces valeurs sont les nôtres désormais et j'y associe 2 sentiments qui me tiennent à cœur sans en avoir l'exclusivité : ma passion pour Issoire et les gens qui y vivent....

Dans un monde en mutation permanente, dans un contexte économique et social fragilisé, les enjeux de demain sont majeurs pour le devenir de la société dans laquelle nous vivons et pour les générations actuelles et futures.

S'il conviendra de conforter les réalisations positives déjà engagées par mes prédécesseurs, nous souhaitons développer une action municipale singulière et renouvelée qui dessine aussi des perspectives d'avenir, grâce à de nouvelles dynamiques économiques, sociales et culturelles.

Notre programme pour ce mandat qui s'ouvre devant nous, nous l'avons travaillé ensemble, il est le fruit de nos réflexions et de nos échanges avec la population. Il est ambitieux mais réaliste. Nous l'avons communiqué et partagé largement lors de cette campagne.

Les électeurs se sont donc décidés en pleine connaissance de cause et leur vote est net et sans appel.

Maintenant il nous faut agir pour répondre aux préoccupations de nos concitoyens.

L'urgence est là, il ne faut pas tarder et j'entends déjà les attentes et les espérances.

Les attentes et les espérances pour l'aménagement de nos quartiers, pour notre jeunesse, pour nos aînés, pour nos enfants, pour notre cadre de vie, pour nos associations, pour notre environnement, pour notre démocratie locale et, première condition de la réussite de toute action municipale, pour nos finances.

Attentes aussi autour d'un partenariat fructueux et d'un dialogue constructif avec la communauté de communes.

En parallèle, dans un esprit d'ouverture, de concertation, de démocratie participative et citoyenne, il nous faudra, malgré la légitimité des urnes, continuer de convaincre le plus grand nombre et faire adhérer la population au bien-fondé de l'action municipale.

Pour cela, nous agissons avec le cœur et la raison et rassemblerons les forces vives d'Issoire dans le respect de nos valeurs. Nous avons tellement à faire ensemble !

Nous sommes prêts et les Issoiriens et Issoiriennes attendent. Nous ne devons pas les décevoir. Ils jugeront chacun de nos actes.

Voilà le chemin que nous allons prendre ensemble, voilà le rendez-vous auquel je vous convie pour faire gagner Issoire !

Pour que demain, ces actions prennent toute leur dimension, il nous faudra obtenir l'engagement de tous ou, au côté des élus, les partenaires auront un rôle essentiel.

Mais aussi le personnel municipal. Je sais pouvoir compter sur l'ensemble des agents de la collectivité, soucieux eux aussi de la qualité du service public, capables de se mobiliser pour permettre la continuité du service à la population.

Pour faire d'Issoire une ville attractive qui donne envie d'y vivre, de s'y retrouver ; Pour faire d'Issoire une ville qui décide en conscience de son avenir.

C'est ensemble que nous donnerons un temps d'avance à la cité de Saint-Austremoine. Cela exigera de notre part imagination, créativité, audace et même courage.

En conclusion, je vous invite à réfléchir, sans ironie, je dirais même dans un esprit de continuité républicaine, à cette citation du Poète René Char : « **celui qui vient au monde pour ne rien troubler ne mérite ni égard, ni patience** ».

Issoire n'appartient à personne. Issoire appartient à tout le monde. Nous en sommes tous, à des titres différents les garants et les artisans. Sur le chantier de ces valeurs aucun ne sera de trop pour faire prévaloir l'intérêt général sur les intérêts particuliers et partisans. Alors, avec moi, donnez du Punch à Issoire !

Je vous remercie ».

### ***Intervention de Monsieur Laurent PRADIER***

« Je remercie mes électeurs et remercie les candidats (200 qui se sont engagés).

Nous avons tous fait une belle campagne, on a échangé.

6 listes dans cette campagne c'est assez historique sur Issoire.

Il y a 6 ans, l'équipe de Jacques MAGNE a été élue avec 46% des voix comme aujourd'hui. 46% des voix c'est 46% des votants, c'est à dire 30% des inscrits.

Vous avez une responsabilité car cela veut dire que les gens ont voté pour vous. Vous avez aussi une responsabilité d'écouter l'opposition. Monsieur BARRAUD a dit « *je respecterai le droit de l'opposition* ».

Nous allons être force de proposition, nous allons travailler dans l'intérêt d'Issoire, nous allons proposer des projets que nous avons travaillé depuis

des mois. Ce droit de l'opposition j'espère que la majorité va le respecter. J'espère que vous allez tenir compte du travail effectué par les 165 candidats qui ne sont pas élus. Nous allons les représenter.

Je rejoins Bertrand BARRAUD sur les jeunes, le centre ville, sur les circulations douces.

Comment va-t-on faire ? Je crois que vous majorité vous avez une responsabilité. Ensemble, il faut qu'on arrive à monter un projet »

### ***Intervention de Madame Françoise CHAUVIERE***

« Je parle au nom des 5 élus de la liste Ensemble à Gauche pour Issoire.

Nous souhaitons nous adresser à toutes les issoiriennes et issoiriens. Nous ne sommes plus majoritaires mais nous serons présents à leurs côtés et nous serons à l'écoute de toutes et tous.

Nous nous appuierons sur l'expérience acquise à travers tout ce que nous avons réalisé sans parti pris mais en nous fondant sur les valeurs de la République. Honnêteté et rigueur dans la gestion du bien commun, respect de tous, solidarité.

Nous serons attentifs au développement économique du territoire car c'est un socle pour l'emploi et la solidarité.

Nous observerons les projets en cours et nous continuerons à les défendre : la dernière tranche du Centre Amarante, l'acquisition du domaine des Pradets, la solidarité et l'action sociale, le projet territorial de santé, le devenir du Centre Hospitalier...

Nous souhaitons également nous adresser à tous les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Nous voulons les remercier.

Notre action au sein du Conseil municipal n'aura qu'un seul but : faire réussir notre ville et son territoire, être au service de tous ses habitants ».

### ***Intervention de Monsieur Dominique MOREL***

« Je suis très heureux de célébrer la présence du front national eu sein du conseil municipal d'Issoire.

Je remercie les électeurs qui ont permis le magnifique score d'Issoire bleu marine.

Je remercie tous les électeurs et toutes les personnes qui m'ont permis d'être là ce soir.

Nous sommes très reconnaissants de cette confiance. Un de nos objectifs a été atteint : la gauche n'est plus au pouvoir dans cette commune.

Une claque a été adressée à la classe politique dans son ensemble.

Je tiens à souligner que la percée du front national est une réalité inéluctable.

Je félicite Monsieur le Maire et son équipe pour son score important.

Le front national apportera son soutien à votre équipe à chaque fois que vous irez dans le sens des concitoyens.

Nous aurons une attitude constructive envers votre équipe et tous nos collègues. Au cours de ces 6 ans, le respect de chacun sera de mise. Tous ceux qui oseraient se mettre dans une position difficile et d'insulte envers le front national se verraient traduits devant les tribunaux ».

### ***Intervention de Monsieur le Maire***

« Merci à vous tous. 2 remarques :

Attention à ne pas dévaloriser la classe politique. Depuis de nombreuses années, je travaille avec des gens qui donnent beaucoup de leur temps, qui donnent de la passion. Ceux qui étaient là avant vous (majorité opposition) étaient de ceux-là. Je n'accepterai pas qu'on dévalorise ces gens.

Par ailleurs, je vois que vous avez tous de bonnes intentions. J'ai comme vous lu les projets des différentes listes, vous aurez l'occasion les uns et les autres de pouvoir vous exprimer ».

Il est ensuite procédé, sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, élu Maire, à l'élection des adjoints.

Le Président indique, qu'en application des articles L 2122-1 à L 2122-2-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commune peut disposer de neuf adjoints au Maire, au maximum.

Il rappelle que les adjoints doivent être élus au scrutin secret de liste, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, parmi les membres du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire cite les fonctions de ces adjoints :

- Le premier adjoint sera délégué aux finances, aux économies d'énergie et aux marchés publics
- Le deuxième adjoint sera délégué au bien vivre ensemble, à la sécurité, au cadre de vie, à l'environnement et au développement durable
- Le troisième adjoint sera délégué aux affaires sociales et la solidarité entre les générations, au sport et aux affaires scolaires
- Le quatrième adjoint sera délégué aux ressources humaines, à l'administration générale et à la démocratie participative
- Le cinquième adjoint sera délégué à la culture et au patrimoine
- Le sixième adjoint sera délégué à l'emploi, la formation, le commerce, l'artisanat et l'insertion
- Le septième adjoint sera délégué à l'urbanisme, l'aménagement de la ville et l'accessibilité
- Le huitième adjoint sera délégué au tourisme, aux associations et aux animations
- Le neuvième adjoint sera délégué aux travaux, à la voirie, à la circulation et aux voies douces

Lors du prochain conseil municipal, seront nommés des conseillers délégués :

Conseiller délégué au sport

Conseiller délégué à l'enfance-jeunesse

Conseiller délégué à la lutte contre les inégalités, la précarité et l'exclusion

Conseiller délégué aux affaires économiques

Est enregistrée une liste conduite par Monsieur Marc JAMON.

Monsieur le Maire procède à l'appel.

Les résultats du scrutin sont consignés comme il suit :

|                                                 |    |
|-------------------------------------------------|----|
| Nombre de votants                               | 33 |
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne         | 33 |
| Nombre de bulletins déclarés nuls par le bureau | 8  |



Nombre de suffrages exprimés 25  
Majorité absolue 13

A obtenu :

Liste de Monsieur JAMON Marc 25 VOIX

Les candidats figurant sur la liste conduite par Monsieur JAMON Marc ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés adjoints et immédiatement installés.

Ils prennent rang dans l'ordre de la liste :

|                   |                                      |
|-------------------|--------------------------------------|
| Premier adjoint   | Monsieur JAMON Marc                  |
| Deuxième adjoint  | Madame DUBESSY Florence              |
| Troisième adjoint | Monsieur BRONNER Ulrich              |
| Quatrième adjoint | Madame GAUTHIER Isabelle             |
| Cinquième adjoint | Monsieur KAROUTZOS Christian         |
| Sixième adjoint   | Madame VARISCHETTI Martine           |
| Septième adjoint  | Monsieur BAUJARD Yann                |
| Huitième adjoint  | Madame DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette |
| Neuvième adjoint  | Monsieur NICOLLET Michel             |

Monsieur le Maire félicite les élus adjoints.

Il remercie les services qui ont organisé le Conseil Municipal et la Communication qui a préparé une pochette pour les nouveaux élus.

Monsieur Laurent PRADIER souhaite aborder un sujet relatif au Parking EDF.

Monsieur le Maire lui rappelle qu'il convient de respecter l'ordre du jour et qu'il le recevra, après le Conseil Municipal, dans son bureau.

Monsieur le Maire remercie aussi les issoiriennes et issoiriens de leur présence. Il indique que les prochains Conseils Municipaux auront lieu les 15, 24 et 29 avril 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H35.

Fait à ISSOIRE, le 7 avril 2014,

Le Secrétaire,

Lucie MAHE



Le Maire,

Bertrand BARRAUD



